

INFOS KARTING – Les jeunes et les régions, deux priorités pour le renouveau du karting français



La FFSA présente son projet pour le karting, validé par la Commission Nationale de Karting et le Comité Directeur. Un plan de développement sur les saisons 2023-2024, reposant sur trois fondements : accessibilité, simplification, équité.

La FFSA recentre ses objectifs concernant le karting avec un projet comportant deux phases. La première, destinée à entrer en vigueur dès 2023, s'intéresse aux catégories pour les jeunes ainsi qu'au niveau régional. Elle vise un élargissement de la base des pratiquants et une meilleure intégration vers les autres échelons de la compétition. La seconde phase concerne principalement aux catégories Sénior pour 2024.

« La refonte du Karting à travers les jeunes et les régions figurait comme l'une de mes priorités. Pour cette réforme, j'ai demandé à la CNK de redessiner une architecture lisible au Karting, avec la volonté d'une réflexion sur le long terme. Les Ecoles Françaises de Karting et les Ligues Régionales seront au cœur de notre stratégie pour simplifier l'accès des jeunes à la pratique et les accompagner progressivement vers

la compétition ». Nicolas Deschaux – Président de la Fédération Française du Sport Automobile

L'élaboration du projet 2023 est le résultat d'une analyse minutieuse de la situation et d'une réflexion menée en concertation avec les différents acteurs de la discipline depuis deux ans. La CNK, présidée par Martine Raynaud, a validé le projet lors de sa réunion du 9 mars 2022 et le Comité Directeur de la FFSA a donné son feu vert le 30 mars.

« Trois objectifs majeurs symbolisent ce projet : l'élargissement de notre base de jeunes pratiquants autour des Ecoles Françaises de Karting, l'accès à la compétition avec une simplification des catégories et une nouvelle pyramide des âges. Enfin, un nouveau schéma de qualification aux Championnats de France qui permettra de redensifier les Championnats de Ligue... » **Martine Raynaud – Présidente de la Commission Nationale de Karting FFSA**

Le Minikart pour découvrir

Limiter le nombre de catégories et éviter le chevauchement des âges constituent le point de départ de cette réforme. L'accès à la compétition sera géré par les Ecoles Françaises de Karting grâce aux nouveaux Minikarts livrés progressivement par la FFSA. Pour les apprentis pilotes à partir de 6 ans révolus, ces nouvelles machines développant 5,5cv vont permettre d'assurer la formation des novices, ainsi que des parents ou accompagnateurs, en vue de les guider jusqu'à la compétition en course club, championnat de Ligue et lors des rassemblements EFK. Le Minikart EFK n'aura pas pour vocation de retenir les participants au-delà de la découverte et aucun titre officiel ne sera décerné.

La 60 Mini pour débiter

La catégorie centrale des plus jeunes sera la 60 Mini, de 8 ans révolus à 12 ans dans l'année. Elle s'inspirera de la réglementation du groupe 3 FIA Karting en limitant la course à l'armement. Pneumatiques uniquement slick, motorisation mono-marque 60 cc avec démarreur électrique, possibilités d'optimisation réduites et contrôles poussés en sont les caractéristiques principales. La 60 Mini évoluera en course club, championnat de Ligue, Coupe et Championnat de France avec des plateaux plus importants liés au regroupement des anciennes Minime et Cadet.

La Nationale pour performer

La Nationale conserve la place qui lui a déjà valu un grand succès des courses club aux championnats de Ligue ainsi qu'en Coupe et Championnat de France pour les pilotes de 12 à 16 ans dans l'année.

Championnats de France Sprint : équité et régions au cœur du dispositif

Le principe d'une seule épreuve par catégorie a été retenu pour élargir l'accès aux Championnats de France, valoriser les titres fédéraux et proposer une alternative accessible aux coupes de marques. La participation au championnat de Ligue sera requise pour y participer. Dans le but de mettre en évidence le talent des pilotes avant le travail des motoristes, les moteurs des catégories 60 Mini et Nationale seront tirés au sort sur le principe de la location auprès du fournisseur officiel désigné après appel d'offres. Le nombre de places étant de ce fait limité, une sélection sera opérée d'après les résultats des championnats de Ligue au prorata du nombre de participants de ces deux catégories. Les championnats de Ligue verront leur importance accrue.

Coupe de France Sprint

La définition de la Finale de la Coupe de France 2021 sera conservée avec son mode de qualification. Comme en Championnat de France, les moteurs 60 Mini et Nationale seront tirés au sort.

Communiqué Pôle Presse FFSA / Photo KSP